

D.a.m

**Documents d'archéologie méridionale**

Protohistoire du Sud de la France

24 | 2001

Varia

---

## Une sépulture remarquable du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. à Servanes (Mouriès, B.-du-Rh.)

Yves Marcadal et Jean-Marc Féménias

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/dam/1098>

ISSN : 1955-2432

### Éditeur

ADAM éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 20 août 2001

Pagination : 185-199

ISBN : 2-913993-04-4

ISSN : 0184-1068

### Référence électronique

Yves Marcadal et Jean-Marc Féménias, « Une sépulture remarquable du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. à Servanes (Mouriès, B.-du-Rh.) », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 24 | 2001, mis en ligne le 11 janvier 2007, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/dam/1098>

---

Tous droits réservés



## Une sépulture remarquable du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. à Servanes (Mouriès, B.-du-Rh.)

Yves MARCADAL et Jean-Marc FEMENIAS \*

Cette tombe est située sur le domaine de Servanes, au pied de l'oppidum des Caisses. Elle est placée à l'écart de la nécropole principale de la fin de l'âge du Fer, distante de 500 m. En 1988, une fouille clandestine a provoqué le pillage et la destruction de son mobilier. Depuis lors, celui-ci a été presque totalement récupéré, en même temps que pouvaient être recueillies des informations sur les conditions de sépulture. Par rapport aux autres tombes à incinération connues dans les Alpilles, cette sépulture se singularise par les dimensions inhabituelles du caisson, la présence d'une épée qui a été sacrifiée et celle de plusieurs objets liés à la cérémonie du *symposion* : amphore, instruments de bronze (cruche et poêlon). On est ainsi amené à s'interroger sur l'appartenance sociale du défunt, ainsi que sur le degré de romanisation des élites dans le premier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

*Mots-clés* : sépulture, incinération, caisson, épée, service à vin, *symposion*, romanisation.

*This tomb is located on the Servanes domain at the foot of the oppidum at Caisses. It is situated 500 m away from the main necropolis at the end of the Iron Age. In 1988 a clandestine excavation resulted in the pillage and destruction of its archaeological material. Since then most of this material has been recovered which has allowed us to gather information on the condition of the grave. In comparison with other cremations from the Alpilles, this burial is distinguished by; the unusual dimensions of the chamber, the presence of an epee and several objects associated with the symposion (ritual banquet): amphorae, bronze objects (jug and pan). This material thus allows us to consider the social status of the deceased and also discuss the level of Romanisation of the elite classes during the first quarter of the first century BC.*

*Key-words*: burial, cremation chamber, epee, wine service, symposion, romanisation.

## 1. Introduction

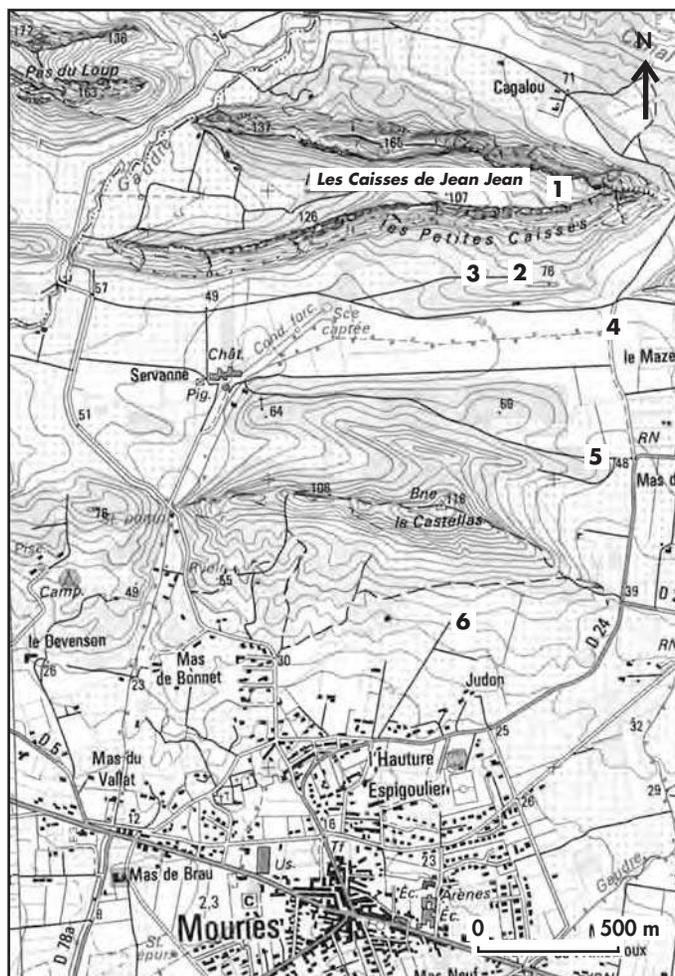
La commune de Mouriès compte sur son territoire, à 2 km au nord-est du village, un oppidum important, celui des Caisses, et, en contrebas du côté sud, une vaste zone archéologique (fig. 1) s'étendant en partie sur le domaine de Servanes (habitats d'époques diverses, nécropole à incinération de la fin de l'âge du Fer<sup>1</sup>). Déjà, en 1870, de nombreuses tombes avaient été découvertes le long du chemin de Cagalou par H. Revoil, propriétaire du domaine. Il donna alors à l'empereur Napoléon III des armes (poignard anthropomorphe, pointe de lance et umbo circulaire de bouclier) provenant d'une sépulture dont la localisation est aujourd'hui imprécise (Brun 1933 ; Benoit 1936 ; Olivier 2000, 245). Un autre secteur a été fouillé en urgence en 1996, le long du chemin de Cagalou<sup>2</sup>.

En 1987-1988, le projet d'aménagement d'un golf à Servanes provoqua l'intervention du Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Après accord avec les aménageurs, des prospections puis une surveillance des travaux furent organisées (Lagrué-Reul 1987 ; Nougé 1988). Sur le piémont au bas de l'oppidum, deux tombes de la fin de l'âge du Fer furent alors découvertes par un engin de terrassement. Durant l'été qui suivit, une fouille de sauvetage (dir. R. Royet) permit de dégager le restant d'un petit groupe de tombes et, sur la même parcelle, des structures d'habitat de différentes époques : VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C. et II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Royet 1988 ; Jorda, Provansal, Royet 1988 ; Marcadal 2000b et 2000c ; Royet, Verdin 2000).

Après la fin de ces recherches, on apprit qu'une autre sépulture avait été découverte fortuitement en un endroit différent du domaine et son mobilier archéologique dispersé<sup>3</sup>. Plusieurs années plus tard, l'un d'entre nous (J.-M. F.) a pu néanmoins recueillir des renseignements oraux sur la structure de la tombe et certaines des conditions de sépulture, et prendre connaissance du mobilier (fig. 2), dont une grande partie est aujourd'hui récupérée.

## 2. Description de la tombe

D'après les informations obtenues, elle aurait été située à la bordure nord de la petite plaine de Servanes, à proximité d'un chemin de pied de côte longeant le versant sud des Alpilles, le "chemin de Maussane à Aureille" du cadastre de 1827, d'origine probablement protohistorique. La sépulture, apparemment isolée, serait donc placée à plus de 500 m à l'ouest de la nécropole déjà connue du chemin de Cagalou et à environ 200 m au sud du groupe de tombes mis à jour en 1988. En nivelant le terrain, un engin mécanique avait écrêté les parois d'un caisson de pierre et détruit le paléosol. On ne sait donc rien sur d'éventuelles structures



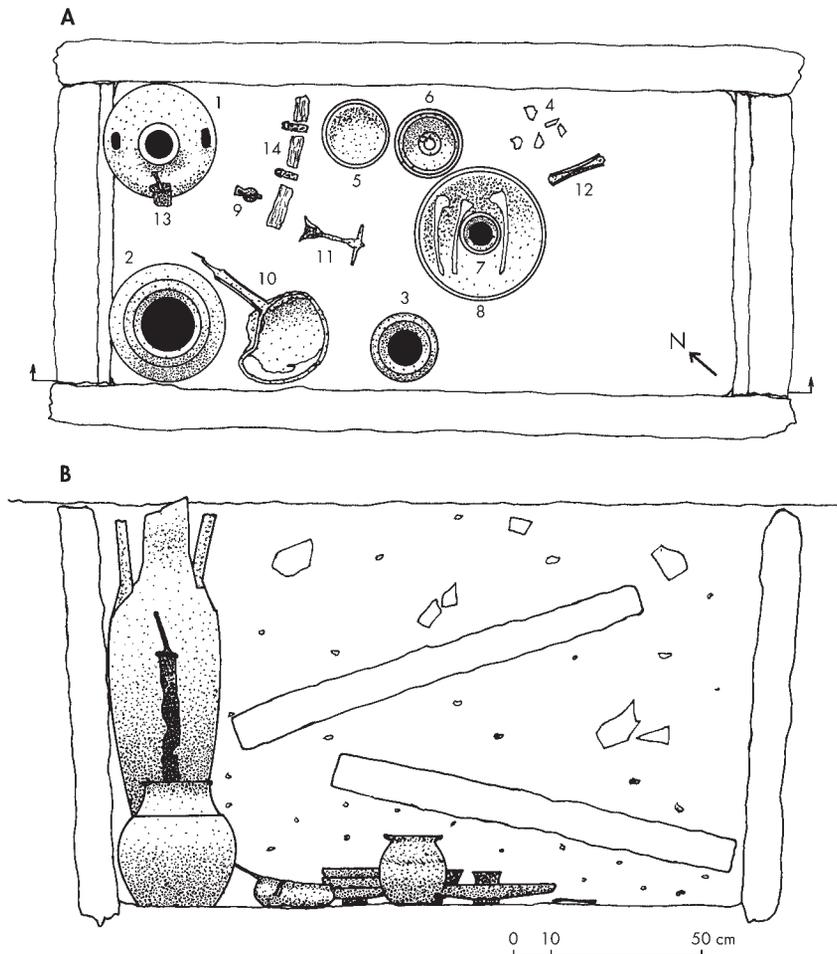
- 1 La tombe dans son environnement archéologique de la fin de l'âge du Fer (fond de carte 1/25 000, IGN, feuille Miramas-Eyguières).  
 Etoile : emplacement probable de la tombe. 1 : oppidum des Caisses. 2 : habitat des VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C. et groupe de tombes à incinération des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. 3 : habitat des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. 4 : nécropole du chemin de Cagalou. 5 : emplacement de la tombe à poignard anthropomorphe du Musée de Saint-Germain-en-Laye, d'après F. Benoit. 6 : trouvaille isolée d'une anse de cruche en bronze de type Piatra Neamt.

de couverture ou de signalisation ni sur les traces possibles de rites rendus sur la tombe. Cet emplacement est actuellement recouvert par le parcours n° 8 du golf<sup>4</sup>.

Le caisson, probablement enterré au-dessous du paléosol, et orienté du nord-ouest au sud-est, avait des dimensions inhabituelles : environ 2 m de longueur et 1 m de largeur (fig. 3). Le sommet de la structure ayant été arasé par l'engin en même temps qu'une amphore en position verticale, on peut estimer, compte tenu de la longueur restante de celle-ci, que la hauteur intérieure était de 1 m au moins. Les parois latérales étaient constituées par quatre dalles brutes de calcaire gris arrachées au substrat local, posées de chant sur la terre constituant le fond du coffre. En revanche, l'ensemble était fermé par au moins deux grandes dalles de



- 2 Le mobilier de la tombe, photographié après la découverte. L'emplacement des objets ne correspond qu'en partie à leur localisation initiale.
- 3 Restitution du plan et de la coupe du caisson. La numérotation des objets est celle suivie pour leur description dans le texte.



couverture en calcaire blanc taillé, qui sont tombées de biais à l'intérieur du caisson en se coinçant entre les parois, ce qui a protégé le mobilier funéraire. On peut raisonnablement penser que l'amphore en position verticale a pu être protégée jusqu'à nos jours par une troisième dalle que l'engin a fait disparaître. La position des dalles de couverture à l'intérieur du caisson montre bien que celui-ci n'a pas été immédiatement colmaté. La terre de remplissage, un sédiment fin très compact, s'est infiltrée progressivement par les interstices des parois.

À partir des témoignages recueillis, la disposition du mobilier funéraire a pu être reconstituée avec une assez grande fiabilité. Les objets retrouvés n'occupaient pas la totalité de l'espace intérieur, un tiers de celui-ci n'ayant pas livré de vestige notable. Comme la

tombe n'avait visiblement pas été violée auparavant, même partiellement, il est possible que cet espace ait été occupé par des matières périssables. Il ne s'agit probablement pas d'aliments solides ou liquides dont on eût retrouvé les contenants et/ou des restes éventuels (os, coquilles, arêtes, etc.), et il faut plutôt s'orienter vers d'autres artefacts (des tissus ou des vêtements par exemple, des sacs ou des paniers, etc.) ou des produits végétaux (feuillages, fleurs?).

Sur les deux tiers restants du caisson étaient disposées au moins 16 pièces de mobilier céramique et métallique :

- dans l'angle nord, une amphore dressée verticalement (n° 1), contre laquelle était appuyée une épée en fer pointe vers le bas (n° 13). Le fourreau (n° 14) gisait au pied de l'amphore, à 0,20 m de distance. Très dégradé, il n'a pas été récupéré.
- dans l'angle ouest, l'urne cinéraire (n° 2) en céramique modelée.
- à proximité immédiate, une lampe à huile (n° 9) et deux objets en bronze : un poêlon à long manche (n° 10) et une anse de cruche coulée et décorée (n° 11).
- plus loin vers l'est, au milieu du caisson, des vases disposés en demi-cercle, avec, non

loin de l'urne cinéraire, une autre urne modelée (n° 3), puis diverses céramiques campaniennes : un grand plat campanien B de forme 5 (n° 8) contenant au centre une pyxis CAMP-B3 (n° 7) et trois gros os (provenant d'un quartier de viande indéterminé); trois assiettes A-5/7 empilées; un bol A 31b (n° 6).

- enfin, en bordure de l'espace intérieur retrouvé vide, un vase à pâte claire écrasé (n° 4) et un "manche" en bronze attribué par les fouilleurs à un *simpulum* brisé aux deux extrémités. Ces objets abîmés ont été abandonnés sur place.

Il est d'ailleurs possible que d'autres éléments du mobilier archéologique soient restés dans la tombe. Ainsi, la partie inférieure de l'amphore et le flanc de l'urne modelée d'accompagnement portent encore des marques de rouille laissées par d'autres artefacts métalliques qui, trop oxydés, n'ont pas dû attirer l'attention des fouilleurs.

### 3. Etude du mobilier archéologique

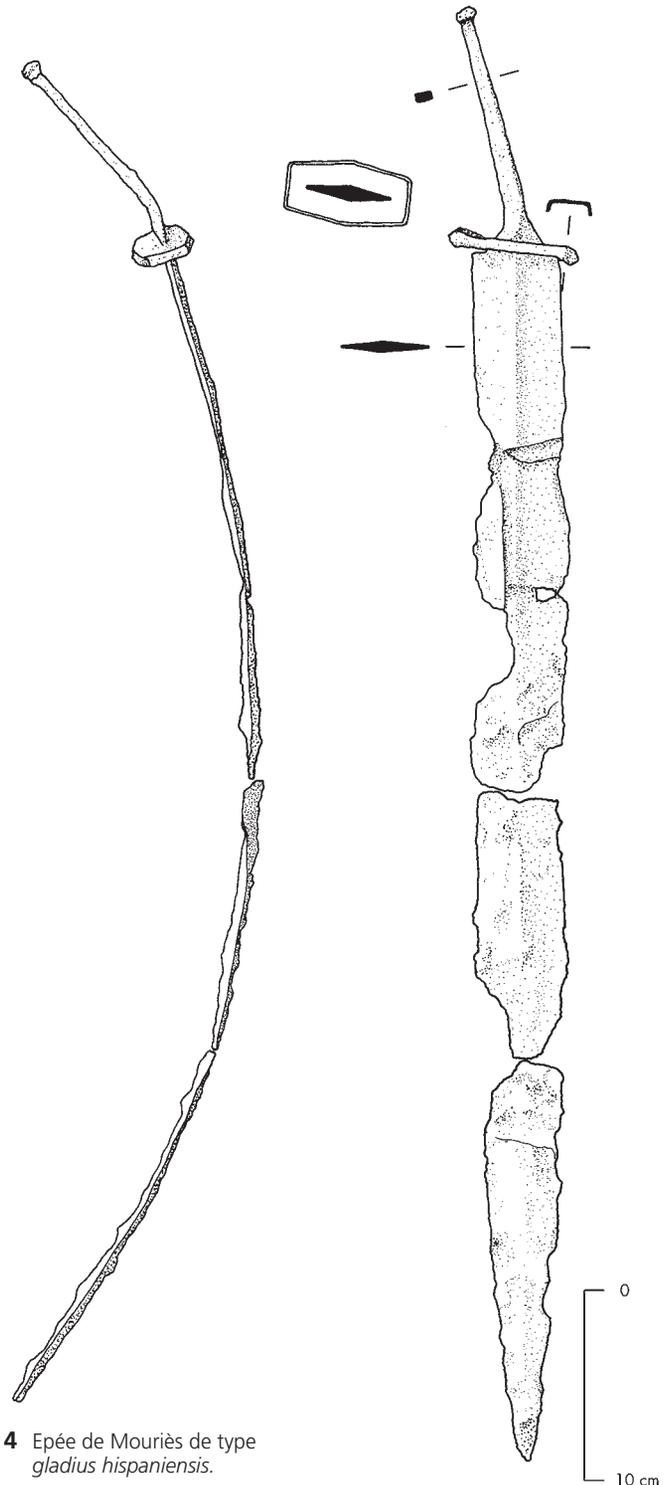
#### 3.1. LE MOBILIER METALLIQUE

##### L'épée (fig. 4)

Lame en fer à double tranchant, de section losangique, à pointe effilée. Soie de section rectangulaire terminée par un petit appendice arrondi, sur laquelle est enfilée une plaque de forme hexagonale interprétée comme un pommeau. L. tot. 0,775 m; l. lame à la garde : 0,05 m; L. de la soie : 0,125 m.

Cette arme, retrouvée en très mauvais état de conservation, est actuellement brisée en plusieurs morceaux. La lame affectait une courbure prononcée en arc de cercle. À 0,50 m environ de hauteur sur la paroi de l'amphore, une plaque de rouille indique le point de tangence de la courbure de l'arme. La soie a également subi une déformation dans le même sens que la lame, mais beaucoup plus accentuée. L'épée, dont le fourreau a été enlevé au préalable, semble bien avoir été ployée volontairement avant son dépôt. La déformation n'atteint pas une ampleur comparable à celle de certaines épées de la région nîmoise (Py 1981), qui sont souvent ployées en S dans leur fourreau. Elle évoque davantage celle des épées des tombes 3 et 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard) qui sont modérément pliées par le milieu (Dedet, Michelozzi, Py 1994).

La soie de la poignée étant probablement garnie d'une matière périssable (bois, cuir, corne ou os) qui s'est décomposée, le pommeau a glissé jusqu'au niveau de la garde. Le fourreau très dégradé a été abandonné sur le fond du caisson. Mais on a pu savoir qu'il était formé par une matière totalement pourrie (bois ou cuir ?) et possédait deux bagues (ou barrettes) métalliques de suspension pourvues d'un anneau à chaque extrémité.



■ 4 Épée de Mouriers de type *gladius hispaniensis*.

Cette arme, publiée récemment (Feugère 1993, 97-99; Feugère 1994, 10-11 et fig. 10), possédait donc un système de suspension à deux barrettes transversales et quatre anneaux différent de celui des épées celtiques. Elle a été identifiée comme une épée de type *gladius hispaniensis*, ancêtre du glaive romain à pointe effilée de l'époque impériale, et datée, d'après le mobilier d'accompagnement, des dernières années du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou du tout début du suivant.

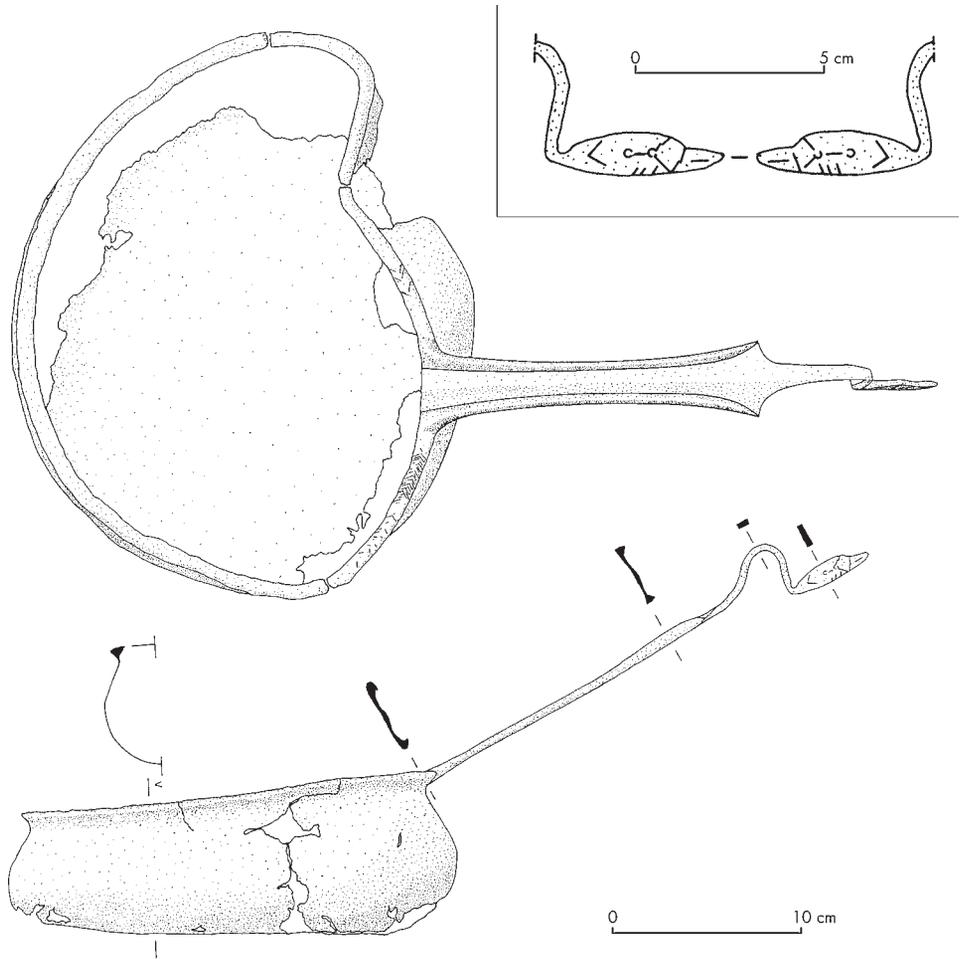
**Le poêlon** (fig. 5 et 6)

L. tot. 0,50 m ; L. manche 0,28 m ;  
diamètre du bassin 0,268 m ; prof.  
0,055 m.

Récipient à vasque circulaire sur-  
baissée de forme aplatie en tôle de  
bronze, dont la lèvre, large et apla-  
tie, est décorée de stries disposées  
en chevrons près du départ du  
manche. Manche allongé terminé  
par un crochet décoré d'une tête  
d'oiseau aquatique (canard ou  
cygne).

Ce récipient, posé à plat au milieu  
de vases retrouvés intacts, avait  
déjà subi une sérieuse déformation  
avant son dépôt. La vasque a reçu  
sur le côté un coup violent porté  
avec un instrument contondant. À  
l'époque de la découverte, elle  
était déjà très rongée par l'oxyda-  
tion et présentait sur le flanc d'im-  
portantes parties manquantes. On  
peut aussi remarquer l'angle anor-  
malement fort du manche par rap-  
port à l'horizontale, sans pouvoir  
toutefois affirmer qu'il s'agit  
d'une déformation intentionnelle.

Ce récipient appartient au type de  
poêlon dit d'Aylesford, qui a été  
trouvé à plusieurs reprises en  
Gaule dans des sépultures aristo-  
cratiques du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., et qui  
disparaît dans les premières  
années du règne d'Auguste (Feu-  
gère, De Marinis 1991, 107-108).  
Le diamètre de l'exemplaire de  
Mouriès (0,268 m) le classe dans  
la catégorie dite standard (dia-  
mètre : 0,20 à 0,26 m) dont R. De  
Marinis situe la fabrication, pour  
l'Italie septentrionale, à La Tène  
D1, entre 125 et 70 av. J.-C.



■ 5 Le poêlon, vu de dessus et de profil. Détail des deux faces de la tête d'oiseau du crochet terminal.



■ 6 Le poêlon photographié  
avant sa restauration.  
La trace du coup violent visible sur le bord  
n'est plus conservée actuellement.

**Une anse de cruche en bronze** (fig. 7 et 8)

L. : 0,175 m ; l. attache sup. : 0,115 m.

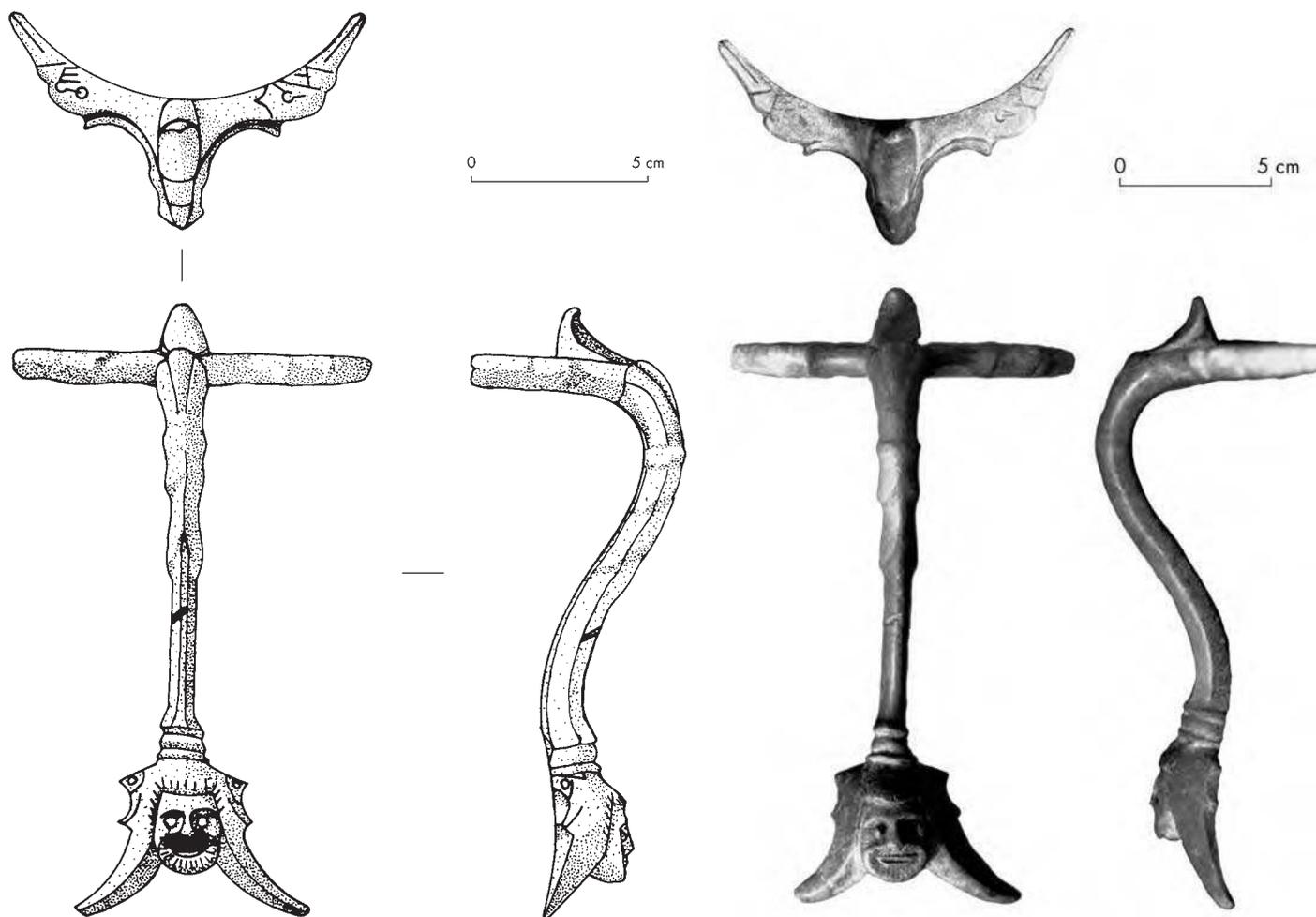
Anse coulée, fortement incurvée en S ; attache supérieure en arc de cercle terminée, à chaque extrémité, par une tête de canard ou de cygne. Base limitée par trois moulures horizontales superposées au-dessus d'un médaillon figurant un masque : visage ovale aux yeux globuleux, large sourire et barbe en éventail, encadré par une coiffure en calotte se prolongeant de part et d'autre par des appendices latéraux incurvés. Aucune trace de la tôle de bronze constituant le corps du récipient n'a été signalée.

Cette anse appartenait à une cruche de type Kelheim, actuellement datée entre 125-120 et 70 av. J.-C. (Tassinari 1990, 199 ; Boube 1991, 39-40). Ces cruches, le plus souvent retrouvées dans des contextes funéraires en association avec d'autres pièces de vaisselle métallique et des armes, ont pu être longuement conservées avant leur enfouisse-

ment. C'est le cas, par exemple, de la cruche de Châtillon-sur-Indre (Ferdière, Villard 1993, 96-107) trouvée notamment en association avec un poêlon du type d'Aylesford et un poignard anthropomorphe de type Hawkes G. Pour cette dernière sépulture, la datation de l'enfouissement, initialement placée vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., pourrait être encore plus tardive<sup>5</sup>.

**Fragment de "manche" en bronze (de *simpulum* ?)**

Cet objet, déjà détérioré, a été laissé sur place lors de la découverte. Cette identification ne repose donc que sur le témoignage verbal des fouilleurs. Il ne faut certes pas exclure la possibilité d'un *simpulum* (ou d'une passoire ?), peut-être sacrifié par enlèvement de la vasque et surtout du crochet terminal. Dans le Sud-Est en effet, les *simpula* sont fréquents dans les sépultures de la fin de l'âge du Fer. Mais une autre identification (un manche de miroir par exemple) est aussi bien envisageable.



■ 7 Anse de cruche de type Kelheim, vue de dessus, de face et de profil.

■ 8 L'anse de cruche de type Kelheim.

## 3.2. LA CERAMIQUE

**Amphore** (fig. 9)

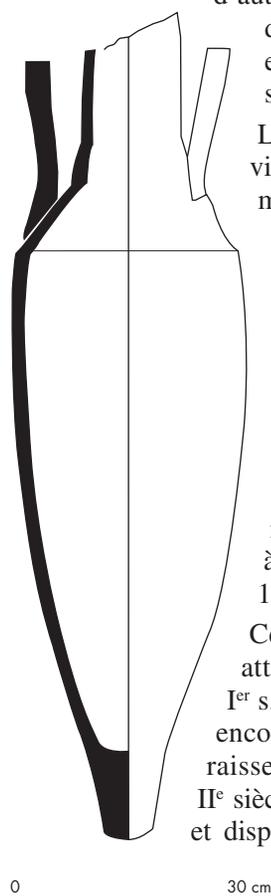
h. cons. 1,08 m; h. panse 0,745 m; diam. max. 0,30 m.

La partie supérieure a été détruite lors du nivellement du terrain, et l'on ne peut savoir si elle avait déjà été écrêtée pour prendre place verticalement dans le caisson, comme cela a déjà été plusieurs fois observé (Py 1990, 783). Le col et les anses ont été recoupés au même niveau par l'engin, ce qui établit qu'elle se trouvait bien en position verticale. D'après la pâte, la forme de la panse et surtout le profil en S des anses, il s'agit d'une production italique d'époque républicaine de forme Dr. 1C. La hauteur totale de ce modèle d'amphore avoisine généralement 1,15 m. Quelques points de peinture (ou d'encre ?) rouge, sans contours bien définis, s'observent encore sur l'épaule et la base du col (restes d'une inscription ?). L'épée appliquée sur la panse a laissé, à mi-hauteur, des traces ferreuses. Vers le bas,

d'autres marques de rouille sont dues au contact d'un objet en fer (qui n'a pas été signalé par les fouilleurs).

La présence d'amphores vinaires est assez fréquemment signalée dans les tombes du groupe de la basse vallée du Rhône, soit couchées (La Catalane aux Baux-de-Provence, B.-du-Rh., tombe XXVII; Arcelin 1980, 93), soit en position verticale (au nombre de deux dans la tombe 17 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire; Dedet et *al.* 1978, 97).

Ce type d'amphore est attesté dès le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais on ne peut encore assurer qu'il n'apparaisse pas avant la fin du II<sup>e</sup> siècle (Hesnard 1990, 51-52), et disparaît en même temps que les autres Dr.1 dans le courant de la deuxième moitié du siècle.



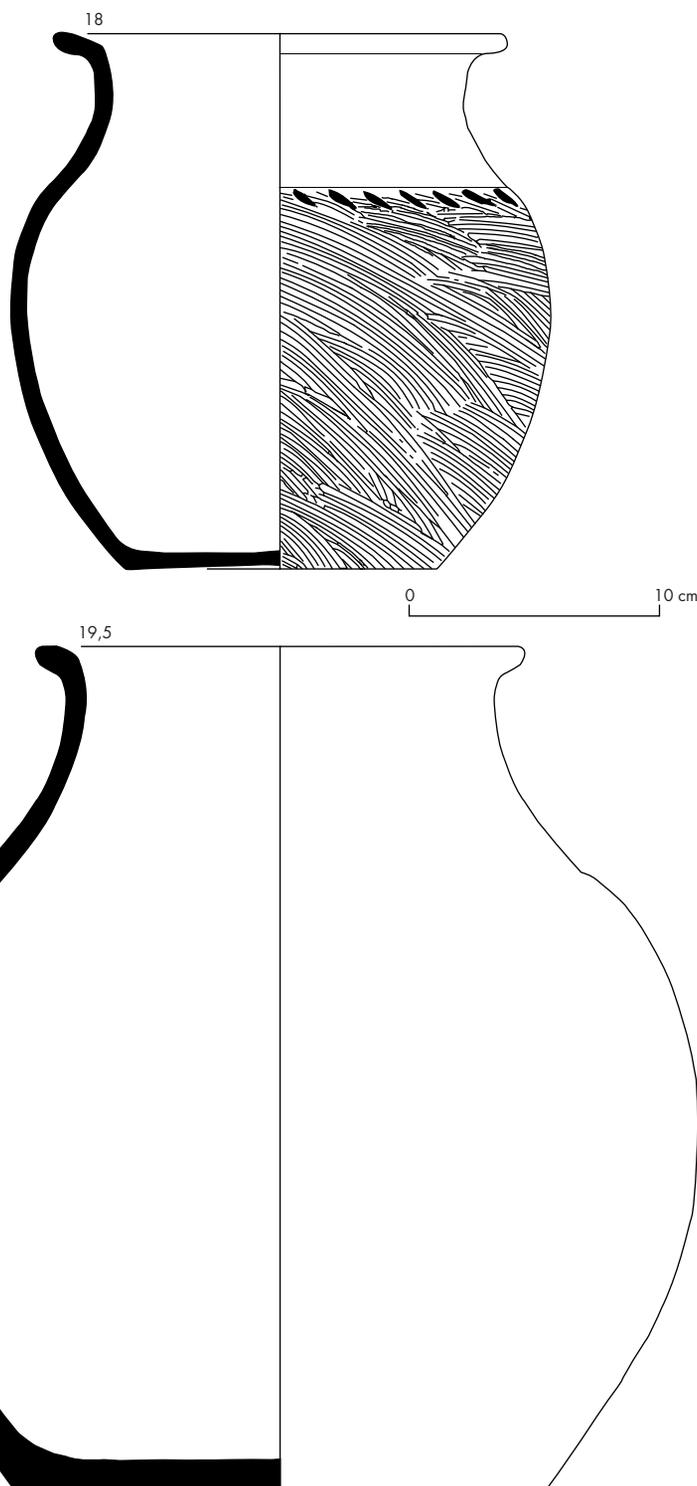
■ 9 Amphore Dressel 1C, placée debout dans un angle du caisson.

**Céramique modelée** (fig. 10)

Elle ne comprend que deux exemplaires.

## ■ L'urne cinéraire

h. et diam. max. 0,335 m; diam. fond. 0,215 m; ép. parois 0,08 m; ép. fond 0,09 m.



■ 10 Céramique modelée : urne cinéraire (en bas) et vase d'accompagnement.

Urne de grande contenance, à panse globulaire, épaulement bien marqué surmonté par un col convergent et un bord déversé vers l'extérieur. Pâte brun gris à gros grains de calcite. Surface externe totalement lissée, peignage horizontal à l'intérieur.

Ce type de vase, bien attesté dans les Bouches-du-Rhône, par exemple à Saint-Blaise ou au Baoux Roux, a été classé par P. Arcelin dans la catégorie des productions locales (Arcelin 1979, forme 1a, variante 1, pl. 48, n° 158 et 160; Py dir. 1993, forme CNT-PRO U5b1). Il est aussi maintenant connu dans les Alpilles, aux Baux-de-Provence (cabane 1 des Tremâie), à Mouriès sur l'oppidum des Caisses (niveaux d'habitat fin II<sup>e</sup>-début I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) et dans les tombes de Servanes fouillées en 1988 (Royet, Verdin 1995). La forme a manifesté une grande longévité depuis le III<sup>e</sup> s. jusqu'au premier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais en évoluant vers un profil plus trapu et un col moins haut. Les caractéristiques morphologiques de l'exemplaire concerné amènent à placer sa fabrication aux environs de 100 av. J.-C.<sup>6</sup>

■ Un vase d'accompagnement en céramique modelée des Alpilles

h. 0,213 m; diam. ouverture 0,180 m; diam. max. panse 0,215 m.

C'est la production la plus ancienne des ateliers des Alpilles (P. Arcelin, *in* Py dir. 1993, forme CNT-ALP 1a1, 100-40 av. J.-C.). Elle est caractérisée par une panse globulaire à fond plat, un col convergent surmonté d'une lèvre largement déversée et presque horizontale. Col poli et panse à peignage unidirectionnel. Rangée d'impressions obliques unidirectionnelles sur l'épaulement. Surface extérieure brun sombre avec coups de feu. Surface intérieure bien égalisée, de couleur rougeâtre<sup>7</sup>.

### *Céramique campanienne*

(fig. 11 et 12)

Elle comporte six éléments différents :

■ un grand plat de campanienne B, forme 5.

h. 0,40-0,50 m; diam. max. 0,348 m.

Pied épais et bas à bourrelet exté-

rieur saillant. Bord nettement concave vers l'intérieur. Pâte beige rosé, vernis noir mat à faiblement luisant sur les deux surfaces, tirant localement sur le brun rouge. Décor central très altéré, comportant au moins une rangée de guillochis limitée par un sillon circulaire. Fond réservé avec graffite M et A liés suivis d'un *rhô*. Fabrication assez soignée avec tournassage des arrondis par petites facettes successives et intérieur de la vasque parfaitement lisse. L'ensemble de ces caractéristiques ainsi que les composants de la pâte (particules de quartz et petits grains noirs) correspondent bien aux aspects de la campanienne B du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. de la basse vallée du Rhône (Arcelin, Chabot 1980, 111 et 187), fabriquée dans la région de Calès en Campanie.

Ce plat a beaucoup servi. La couronne d'appui est très usée. L'intérieur de la vasque porte de nombreux petits impacts qui semblent avoir été produits par la pointe du couteau de l'utilisateur.

■ une pyxis de campanienne B, forme 3.

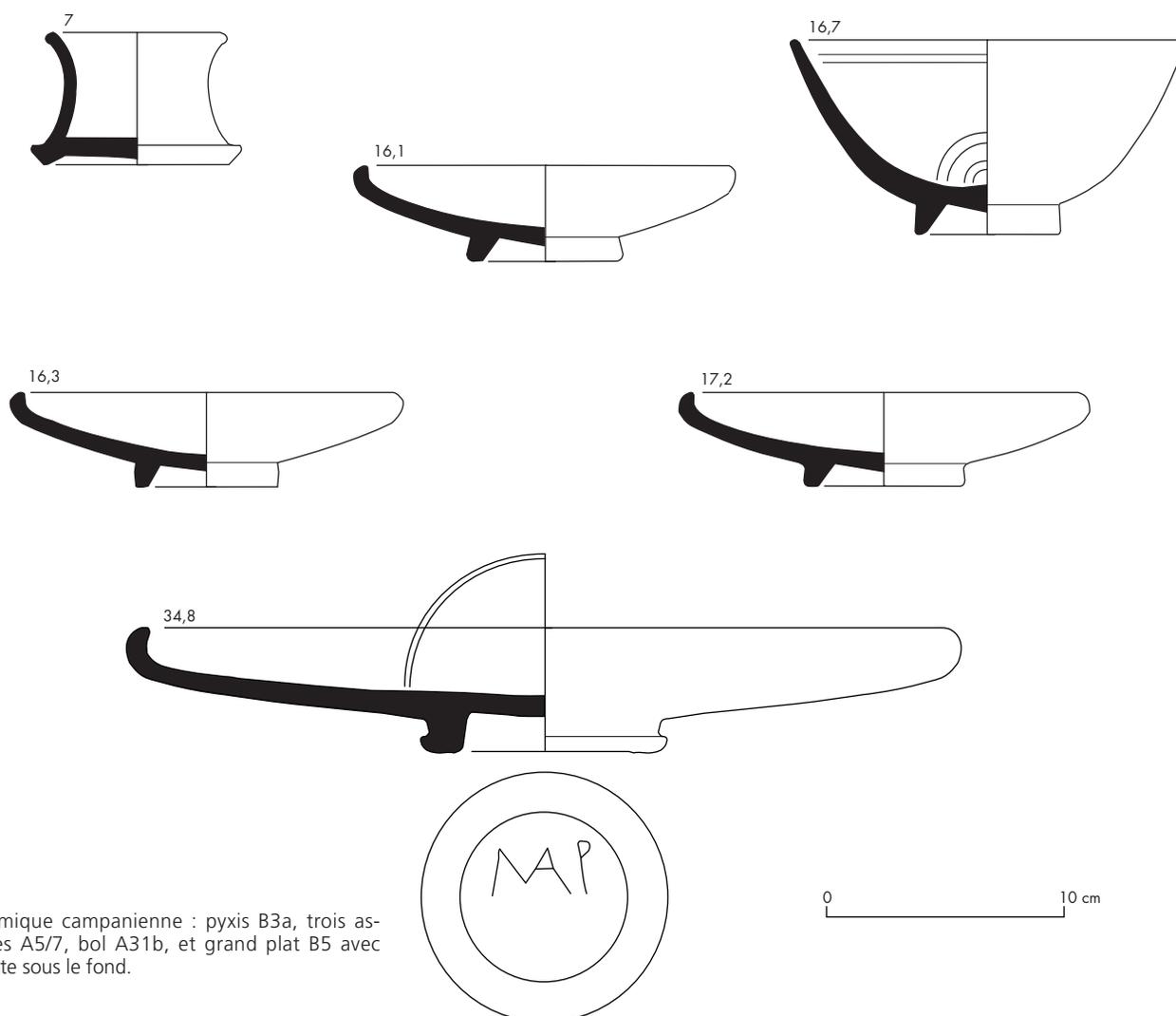
h. 0,054 m; diam. fond 0,076 m.

Vase intact, au vernis noir faiblement luisant devenant marron par endroits sous le fond. Le pied, bas et fortement saillant, est caractéristique des productions du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

■ trois assiettes empilées de campanienne A de forme 5/7, aux dimensions très proches, appartenant vraisemblablement à la même série.



■ 11 Céramique tournée, photographiée lors de la découverte : plat CAMP. B5, assiette CAMP. A5/7, lampe à décoration rayonnante.



■ 12 Céramique campanienne : pyxis B3a, trois assiettes A5/7, bol A31b, et grand plat B5 avec graffite sous le fond.

Exemplaire inférieur : h. 0,04 m ; diam. max. 0,172 m. Décor de deux cercles concentriques. Vernis noir faiblement luisant, devenant brun rouge à l'intérieur du pied. Marques de doigts autour du pied, et stries de tournassage bien visibles. Surépaisseur de pâte non enlevée au raccord pied-vasque.

Exemplaire central : diam. max. 0,163 m. Décor de deux cercles concentriques, dont l'un s'est déformé en spirale lors du tournassage. Surcuisson traduite par un bord fortement déformé et un important coup de feu à l'intérieur de la vasque.

Exemplaire supérieur : diam. max. 0,161 m. Assiette de meilleure qualité, la seule à montrer un vernis vraiment noir et luisant, et moins d'imperfections techniques (stries, gorges d'arrachement). Décor de deux cercles concentriques, dont le plus grand est déformé en spirale.

Les trois assiettes présentent donc des aspects de la campanienne A tardive produite à partir de 100 av. J.-C. et exportée de plus en plus massivement par la suite <sup>8</sup>. Quant aux

traces de frottement, en particulier sur la couronne d'appui, elles révèlent une utilisation d'une certaine durée.

■ un bol de campanienne A tardive de forme 31b.

h. 0,08 m ; diam. ouverture 0,167 m.

Enduit noir homogène, mat à faiblement luisant. Décor interne de bandes peintes en blanc, l'une sous le bord, deux autres concentriques autour du cercle d'empilage marron. Le tournassage extérieur de la vasque est assez négligé, ce qui lui confère un profil irrégulier, avec des stries et des gorges d'arrachement faites par la pointe du tournassin. Par rapport aux productions du II<sup>e</sup> s., la forme est plus évasée <sup>9</sup>.

#### *Céramique à pâte claire récente*

D'après les informations obtenues, les débris d'un vase à pâte claire pourvu de deux anses auraient été laissés sur place. On ignore tout de sa taille et de sa forme. Il pourrait s'agir aussi bien d'un gobelet que d'une forme plus haute (amphore, urne à deux anses, etc.).



■ 13 Lampe à huile à décoration rayonnante.

#### *Lampe à huile à décoration rayonnante* (fig. 13)

Complète, mais de dimensions inconnues (étudiée d'après la seule photographie qui nous ait été communiquée).

Corps du réservoir bitronconique avec petit médaillon central en creux entouré d'un bourrelet; anse annulaire verticale; bec évasé à bord antérieur convexe, plat et décoré à la base par un sillon et une bande quadrillée formant une série de bossètes. Décor de cannelures rayonnantes sur le marli. Pâte grise et traces d'engobe noirâtre.

Sans être très nombreuses, de telles lampes sont connues dans quelques tombes des Alpilles (inventaire dans Bémont, Lahanier 1985, 226) : sépulture 1 de l'Arcoule au Paradou, nécropole de La Catalane aux Baux-de-Provence, tombe V de *Glanum* à Saint-Rémy-de-Provence. Une autre lampe récemment découverte dans une tombe ( inédite) de Saint-Pierre-de-Vence (Eyguières) vient compléter cette liste. On les rencontre également dans la proche région, à Beaucaire sur le Rhône ainsi qu'à Cavaillon sur la basse Durance (fosse funéraire n° 3, Dumoulin 1965, 80 et fig. 1). Toutes se situent dans des contextes funéraires souvent tardifs du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. La fabrication s'étale des années 130-125 au début de l'époque augustéenne, vers 30 av. J.-C. environ (Pavolini 1990, 103-104).

## 4. Conclusions

### 4.1. DATATION

En raison de leur longue durée de fabrication et/ou d'utilisation depuis la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., la lampe à décoration rayonnante et l'amphore ne peuvent guère apporter d'indications sur leur date d'enfouissement

L'association d'un poêlon du type d'Aylesford et d'une cruche de Kelheim est plus intéressante, la période de fabrication de ces ustensiles se situant entre 130-125 et 75 av. J.-C. Mais, on l'a vu précédemment, ces objets relative-

ment précieux ont pu être longuement conservés, à cause de leur valeur ou de l'attachement qu'on leur portait, et n'être enfouis que durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

En définitive, c'est la vaisselle de céramique, dont la durée de vie est généralement plus courte, qui peut apporter le plus d'indices pour dater le moment de l'enfouissement. La céramique campagnienne A tardive, par les défauts de son

vernissés et surtout du tournassage, est une production caractéristique du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Mais cette perte de qualité, réelle certes mais non excessive, n'indique pas une période très avancée dans le cours du siècle, ce qui est confirmé par la datation des deux vases modelés. L'urne cinéraire ne peut avoir été fabriquée au-delà du premier quart du siècle. Quant au vase des Alpilles, sa période de fabrication va de 100 à 40 av. J.-C. La majeure partie des objets date donc de la période 125-75 av. J.-C. Le recouplement des diverses données indique un enfouissement compris entre 100 et 50 av. J.-C., avec, à l'intérieur de cette fourchette, une forte probabilité en faveur du premier quart de ce siècle.

### 4.2. STRUCTURE DE LA TOMBE

La tombe en caisson de Servanes est à ce jour la seule tombe de ce type connue à Mourès. On ne sait rien sur les structures des tombes découvertes par H. Revoil au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais les sépultures fouillées à Servanes en 1988 (qui datent de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) et celles du chemin de Cagalou en 1996 (deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) n'ont révélé que des structures en fosse creusées en terre libre. Cette sépulture en caisson, datable du début du I<sup>er</sup> siècle fait donc figure pour l'instant de cas isolé à Mourès. En revanche, l'utilisation du caisson de dalles brutes ou travaillées est courante dans les autres nécropoles des Alpilles, par exemple à Eyguières ou à La Catalane. Il a été remarqué (Bats 1990, 286) que ce type de structure tombale devenait majoritaire en Basse-Provence au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., sans que le mode de sépulture en pleine terre ne soit pour autant abandonné. On a proposé d'expliquer son adoption à la fin du II<sup>e</sup> siècle par des influences culturelles italiennes (Arcelin 1980, 97, n. 15; Py 1990, 220) ou par le développement de l'architecture en pierre lié à l'urbanisation (Bats 1990, 286). Dans le cas présent, on peut considérer que les deux types de sépulture ont bien coexisté, ce qui traduit peut-être des différences de statut

social, le caisson étant alors, du moins au début de cette période de changement, l'apanage d'une élite socialement plus élevée et ouverte à Rome <sup>10</sup>.

Cependant, par rapport aux caissons habituellement décrits dans d'autres nécropoles des Alpilles, celui-ci présente des singularités. En premier lieu, ses très fortes dimensions (2 x 1 x 1 m), alors qu'elles sont ailleurs généralement inférieures à 1 m <sup>11</sup>. D'autre part, l'emploi de dalles taillées pour la couverture seule est assez surprenant. Dans la région des Baux, proche de celle de Mouriers, où des ateliers de carriers et de tailleurs de pierre sont connus aux Tremaïe (*Gallia* 1986, 402-405), ou dans celle de Saint-Rémy-de-Provence, on a fréquemment utilisé dans le courant du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère des dalles de molasse travaillées pour les flancs et la couverture des caissons. En revanche, sur les sites éloignés des carrières de pierre tendre, on a plutôt recherché les affleurements naturels de lauzes de calcaire. Mais l'emploi simultané des deux types de matériau n'avait pas encore été rencontré.

---

#### 4.3. RITES FUNERAIRES

---

Malgré l'absence de conditions de fouille scientifique, et celle de tout renseignement sur le contenu de l'urne cinéraire et du vase modelé d'accompagnement, quelques observations sont néanmoins possibles.

La présence éventuelle d'un dépôt de débris osseux provenant de l'incinération sur le fond du caisson, ou d'un amas de charbons prélevés sur le bûcher, n'a pas été remarquée.

Le choix du mobilier céramique est significatif des pratiques funéraires de la fin de l'âge du Fer. La céramique tournée domine largement (77,8 % des cas) en particulier la céramique campanienne (6 vases sur 9), alors que la céramique modelée, habituellement majoritaire dans les habitats, n'est représentée que par deux urnes à usage culinaire (22,2 %). Ces vases, qui portent des traces d'usure, avaient donc déjà servi au moment de leur dépôt.

On a employé comme urne cinéraire un vase modelé. Ce choix, souvent observé, par exemple à La Catalane, relève d'une exigence culturelle (attachement à une forme traditionnelle, rappel du rôle de contenant alimentaire; Arcelin, Arcelin-Pradelle 1973, 98).

Fait habituel dans les Alpilles, le contenu de l'urne n'est pas protégé par un couvercle, ce qui diffère de certaines tombes de l'agglomération d'Arles pourtant voisine (nécropole de l'hôpital Van Gogh; Sintès 1987, 101-102).

La lampe à huile était très proche de cette urne. Le fait a déjà été constaté ailleurs, par exemple dans la sépulture n° 1 de Paradou (Arcelin 1979, 140), la tombe III de Saint-Rémy-de-Provence (Arcelin, Arcelin-Pradelle 1975, 74) ou bien, de façon répétitive, dans plusieurs tombes de la nécropole d'Aramon dans le Gard. La lampe serait ainsi étroite-

ment associée à la personne du défunt représentée par l'urne (Genty, Feugère 1995, 171), en tant que symbole de sa survie (Py 1990, 783, n° 1696).

Comme cela a été observé également ailleurs, le mobilier d'accompagnement est déposé par zones : d'abord l'amphore et la vaisselle métallique, puis les vases servant à contenir et à préparer des aliments (le vase modelé des Alpilles), à boire et à manger (la céramique campanienne). Des offrandes alimentaires ont accompagné le mort dans sa dernière demeure, puisqu'un quartier de viande au moins a été déposé. En revanche, les trois assiettes empilées ne pouvaient contenir de nourriture, et sont peut-être seulement le symbole du repas funéraire.

Enfin, plusieurs objets personnels du défunt ont été volontairement sacrifiés et rendus inutilisables. L'épée a été ployée et le poëlon a reçu un coup violent. Mais on ne peut assurer que la cruche et le possible simpulum en bronze aient été "tués" eux aussi, des débris de la tôle peut-être rongés par l'oxydation ayant pu ne pas attirer l'attention des fouilleurs.

Au total, ces gestes funéraires sont conformes à ce qui a été observé dans les nécropoles régionales à la fin de l'âge du Fer. Une particularité dans l'organisation interne de la tombe est toutefois peu fréquente. Le large espace laissé vide suggère la présence parmi les offrandes d'artefacts en matières périssables (vêtements, sacs ou paniers par exemple), ou bien de végétaux (feuillages, fleurs ?) dont les traces possibles n'auraient pas été remarquées.

---

#### 4.4. STRUCTURE DE LA ZONE FUNERAIRE

---

On ne peut savoir avec certitude si cette tombe était réellement isolée, puisque cette partie du golf est fossilisée, pour plusieurs dizaines d'années encore, sous la pelouse. Sa localisation, si elle est bien exacte, pose la question de la structure et de l'extension de la zone funéraire et de son évolution dans le temps. À titre de comparaison, on a pu mettre en évidence, dans la région toute proche du Languedoc oriental, une répartition spatiale des tombes connues en trois groupes : des nécropoles suburbaines de petite ou moyenne importance (à Nîmes, *Ambrussum* ou Beaucaire), des tombes dispersées à proximité d'un grand oppidum (Nîmes ou Nages), et des tombes isolées et éloignées de tout habitat contemporain (Py 1990, 763-765; Fiches 1989, 216-221). À Mouriers, de la même manière, l'importance de l'habitat installé sur l'oppidum des Caisses et ses abords n'implique apparemment pas, pour la période considérée, l'existence d'un cimetière unique. Au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., la principale zone funéraire se trouvait beaucoup plus à l'est, sous le chemin de Cagalou puis en bordure du chemin, à proximité de son carrefour. On doit désormais localiser à cet emplacement les sépultures fouillées au XIX<sup>e</sup> siècle par

H. Revoil (Brun 1933) dont on a longtemps ignoré l'emplacement précis<sup>12</sup>. Celui-ci vient d'ailleurs d'être confirmé par les fouilles de 1996 le long du chemin. Datant du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les sépultures formaient une véritable nécropole qui a continué à être utilisée jusqu'au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Cependant, le petit groupe de tombes isolé à l'écart de la nécropole principale sur le piémont de Servanes appartient bien lui aussi à la même période, puisqu'on le date entre les années 100 et 50-40 av. J.-C. On peut donc admettre l'existence de tombes ou de petits groupes de tombes à l'écart de la nécropole principale, surtout quand la richesse relative de leur mobilier paraît leur conférer un statut particulier. La sépulture que nous étudions, isolée en bordure de la plaine de Servanes, pourrait alors se comprendre, de même que, du moins si on retient la localisation fournie par F. Benoit<sup>13</sup>, la tombe au poignard anthropomorphe, qui aurait été dans ce cas assez éloignée (Benoit 1936).

---

#### 4.5. UNE TOMBE REMARQUABLE

---

Peut-on véritablement parler, à propos de la tombe de Servanes, de sépulture privilégiée révélant par sa richesse un statut social particulier ? Certainement pas, si l'on considère seulement le total de son mobilier, qui ne compte que 16 pièces (si l'on comptabilise les objets vus dans la tombe, mais abandonnés sur place). Le chiffre est peu surprenant, si on le compare à celui des autres tombes (avec ou sans armes) déjà découvertes dans le Bas Rhône et le Languedoc oriental<sup>14</sup>. Le nombre de pièces du mobilier pourrait donc ne pas être, au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., un critère absolument déterminant d'appartenance à l'élite sociale.

L'expression de sépulture privilégiée a été cependant utilisée dans un ouvrage récent (Ferdrière, Villard 1993, 237-238) consacré à la tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre). Ce terme désignerait des sépultures avec armes de Narbonnaise considérées comme apparentées aux tombes aristocratiques du reste de la Gaule. Il s'agirait, plus particulièrement, de ce qui est appelé "groupe de Saint-Laurent-des-Arbres", c'est-à-dire de la basse vallée du Rhône. On doit tout de suite rappeler, par rapport à la richesse véritable des sépultures du "groupe de Fléré" ou d'autres régions de la Gaule, du "groupe de Welwyn" en Grande Bretagne ou de celui de "Goeblingen-Nospelt" au Luxembourg et en Rhénanie, la relative modestie des offrandes déposées dans les tombes du groupe de la basse vallée du Rhône. Mais, en dehors de cette constatation et des différences de structure tombale (absence de véritables chambres funéraires et d'enclos, tumulus rarement attestés par les fouilles), certaines affinités existent bien, telles la présence d'armes associées à de la vaisselle de bronze et à des amphores. En Gaule Belgique (Metzler et al. 1991, 146, 147), l'amphore vinaire serait par excellence le dépôt de la sépulture aristocratique,

et, dans le même ordre d'idées, la vaisselle de bronze servant à mélanger le vin et/ou aux ablutions. L'épée, objet relativement rare et précieux, caractériserait le défunt comme un membre de l'aristocratie et de la caste militaire.

Dans la même optique de différenciation sociale, les sépultures de la Narbonnaise ayant livré des armes ont été d'abord comprises par les chercheurs du Sud-Est comme des "tombes de chefs" (Barruol, Sauzade 1969), avant d'être interprétées différemment. Ces armes, qui constituent en réalité le seul élément les distinguant des autres tombes, seraient en fait l'indice de tombes masculines et le symbole de la valeur guerrière du défunt. Sans traduire une condition sociale élevée, elles appartiendraient à une catégorie de "guerriers-paysans" (Py, 1980, 181 ; Py 1990, 173), voire de "guerriers-paysans tributaires" à la fois sur le plan militaire et sur le plan économique (Fiches 1989, 229).

Par rapport à ces diverses interprétations, comment comprendre la tombe de Servanes ? Il faut tout d'abord attirer l'attention sur la présence d'une épée, fait rare jusqu'à présent dans la région. On a souvent remarqué l'extrême rareté des armes dans les tombes de la basse vallée du Rhône et plus particulièrement à l'est du fleuve, dans les Alpilles. Jusqu'à présent, la liste des trouvailles était particulièrement courte : des fragments de fourreau d'épée à l'Arcoule (sépulture 6 ; Arcelin 1979, 148) ; à La Catalane (Arcelin 1980, 96), un umbo de bouclier (sépulture XXVII), peut-être un autre umbo et le haut d'un fourreau d'épée qui auraient été observés au XIX<sup>e</sup> siècle (Arcelin 1980, 100, n. 29) ; enfin, à Mouriès, le poignard anthropomorphe, la pointe de lance et l'umbo circulaire conservés au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. Ce constat doit être légèrement nuancé, car l'inventaire s'est depuis peu élargi avec le glaive et la pointe de lance trouvés à Servanes en 1988 (Royet, Verdin 2000, tombes 3-4), la trouvaille récente et encore inédite d'un fragment de casque<sup>15</sup> à Saint-Pierre-de-Vence (Eyguières) et l'épée de la présente sépulture. Trois tombes avec armes ont donc été identifiées à Mouriès qui possède pour l'instant le total le plus important pour les nécropoles des Alpilles. Ce chiffre doit cependant être relativisé. S'il est équivalent à celui atteint à Beaucaire sur la rive gauche du Rhône, il est très faible en comparaison des découvertes de la région nîmoise<sup>16</sup>, dans le Gard.

La tombe de Servanes est d'autre part la seule dans ce groupe de la basse vallée du Rhône à avoir livré en association un poêlon et une cruche en bronze. À l'exception des *simpula*, courants dans les sépultures à incinération régionales de la Tène finale, la vaisselle métallique en bronze est exceptionnelle en Provence (listes et cartes de répartition dans Feugère, Rolley 1991), et provient presque toujours de tombes. En ce qui concerne ce groupe, les trois éléments de cruche de Kelheim déjà connus dans des sépultures proviennent tous des Bouches-du-Rhône : Tarascon (un sup-

port), Les Baux-de-Provence (partie supérieure d'une anse), Eyguières (la seule cruche retrouvée complète). Le bilan pour les cruches de type Piatra Neamt, jusqu'alors réduit à un fragment d'anse à La Catalane, vient de s'enrichir d'une autre trouvaille à Mouries<sup>17</sup> (fig. 14). Enfin, dans la proche région, les poêlons étaient jusqu'à présent représentés par le seul support en plomb de Saint-Rémy-de-Provence.

L'association du poêlon et de la cruche de Kelheim a été interprétée comme un signe d'appartenance du défunt aux classes supérieures de la société indigène (Feugère, De Marinis 1991, 108). Destinés aux ablutions liées aux repas collectifs, ces ustensiles témoigneraient de la diffusion dans l'élite sociale, au contact des Romains, d'une certaine façon de servir et de boire le vin en société.

Il semble donc bien que l'on puisse parler, à propos de cette tombe de Servanes, de sépulture particulière, celle d'un personnage ayant joué un rôle militaire et qui était initié aux pratiques et gestes du *symposion*. On peut voir dans ce personnage un représentant d'une élite sociale se voulant ouverte au modèle italique. Sa tombe n'est vraisemblablement pas la dernière demeure d'un aristocrate de haut rang, mais plutôt celle d'un petit noble, chevalier ou chef local épris de romanité. On peut difficilement reprendre à son sujet l'expression de "guerrier-paysan" utilisée pour les tombes nîmoises.



■ 14 Anse de cruche en bronze de type Piatra Neamt, découverte à 1,5 km au sud de l'oppidum des Caisses.

### Notes de commentaire

\* Y. M., 82, rue des hortensias, les Hauts de Viougues – 13300 Salon-de-Provence.

J.-M. F., Bd le Mazet, Val de Sibourg – 13680 Lançon-de-Provence.

Origine des photographies - Fig. 2, 11 et 13 : communiquées par un des auteurs de la découverte. Fig. 6, 8 et 14 : L. Chabot.

- 1 La bibliographie du site étant abondante, les références dans le texte seront limitées le plus possible. Sur l'oppidum (habitat, rempart, stèles gravées), se reporter principalement à : Benoit 1934, 1936, 1939 et 1948; Bessac, Bouloumié 1985; Coignard, Marcadal 1998; Espérandieu 1947; *Gallia* 1986, 1987-1988, 1990; Marcadal 1985, 1992 a et b, 1999, 2000a, 2000c. Pour les fouilles anciennes de la nécropole de Servanes, Brun 1933.
- 2 Fouille de sauvetage 1996 (Chausserie-Laprée 2000; Marcadal 1999 et 2000b). Publication en préparation.
- 3 Le mobilier de la tombe, d'abord dispersé dans plusieurs collections particulières, est aujourd'hui regroupé en presque totalité. Il a été présenté au public durant l'année 2000 dans le cadre de l'exposition *Le temps des Gaulois en Provence* au musée Ziem de Martigues (Bouches-du-Rhône), à l'occasion de la tenue dans cette ville du 24<sup>e</sup> colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Chausserie-Laprée 2000; Marcadal 2000b).
- 4 Le caisson a été rempli et recouvert de sable dès le lendemain de sa découverte. Ce détail nous conduit à situer son emplacement sous l'actuel bac à sable (ou bunker) du parcours n° 8.
- 5 Vers 30-20 av. J.-C., datation proposée par Feugère, De Marinis 1991, 108.
- 6 D'après P. Arcelin, le rapport de la hauteur totale et du diamètre maximum d'ouverture est compris entre 1,1 et 1,4 au II<sup>e</sup> s., pour passer à 0,8-1,0 au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Dans le même temps, le rapport entre la hauteur totale du col et son diamètre d'ouverture passe de 0,3-0,5 à 0,2-0,4 (Arcelin 1979, 57). Dans le cas présent, les valeurs de ces rapports sont respectivement de 1,0 et de

0,45, ce qui correspond à une forme déjà évoluée, plus trapue, mais conservant encore un col assez élevé.

- 7 Cf. Arcelin 1979, forme 1a, groupe 1 des ateliers des Alpilles. La datation initiale (deuxième et troisième quarts du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) a été depuis lors révisée, des données archéologiques nouvelles permettant désormais d'avancer les premières productions au tout début du I<sup>er</sup> s.
- 8 Sur les critères de reconnaissance de la campanienne A tardive, cf. Arcelin 1978, 107-108 et Arcelin, Chabot 1980, 136-138.
- 9 Rapport hauteur/diamètre d'ouverture = 0,47. La valeur de ce rapport pour la campanienne A tardive régionale est de 0,45 à 0,50 (Arcelin, Chabot 1980, 138).
- 10 Remarquons cependant qu'à Servanes, les tombes 3 et 4 de 1988 (datées de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), qui ont livré un glaive républicain et une pointe de lance associés à une quantité importante de vaisselle, n'avaient pas de caisson mais étaient creusées en pleine terre. Il en est de même pour la tombe du mas de Jallon, isolée à 2 km de Beaucaire (Garmy, Michelozzi, Py 1981; Fiches 1989, 222; Py 1990, 768). Son *loculus* creusé en pleine terre renfermait un mobilier de 38 pièces (dont 2 amphores vianaires italiques debout côte à côte), ce qui fait d'elle la tombe la plus riche de la région, vers 100 av. J.-C. ou peu après.
- 11 À La Catalane, la longueur est généralement comprise entre 0,70 et 1 m, la largeur entre 0,40 et 0,60 m, la profondeur entre 0,40 et 0,60 m; à Eyguières, les caissons affectent la forme d'un cube de 0,60 à 0,70 m de côté. Notons toutefois la présence de caissons de plus fortes dimensions, par exemple pour la sépulture XXVII de La Catalane (1,20 x 0,60 m) ou la sépulture n° 1 de l'Arcoule (1,05 x 0,60 m). Hors des Alpilles, on connaît de rares caissons possédant des dimensions exceptionnelles : à Nîmes, la tombe 1 de Camplanier, dim. int. 1,95 x 0,65 x 0,50 m (Py 1981, 770); à Beaucaire, la tombe 12 de la nécropole des Marronniers, dim. int. 1,45 x 0,75 x 1,05 m (Py 1990, 770).

- 12** Lettre d'Henri Revoil à l'empereur Napoléon III, datée du 11 mai 1870 (Archives du Musée de Saint-Germain-en-Laye). Son auteur écrit, à propos des armes offertes à l'Empereur et conservées par le musée « ... et que tout récemment les simples fouilles d'une route ont fait découvrir avec les armes que l'Empereur a daigné accepter d'autres ustensiles et objets d'art, qui seront mis sous les yeux de Sa Majesté ». Ces découvertes doivent être localisées aujourd'hui sous le chemin de Galagou.
- 13** D'après F. Benoit, la tombe aurait été située sur une petite éminence au nord-est du Castellans de Mouriers, soit à plus de 500 m au sud-ouest de la nécropole de Galagou. Les vérifications opérées sur place par F. Benoit n'ont pas confirmé cette localisation. D'autre part, la lettre d'H. Revoil peut laisser penser que cette tombe se trouvait sous le chemin de Galagou, avec les autres sépultures fouillées par lui vers 1870.
- 14** À titre d'exemples, pour les sépultures avec armes du Gard, à Saint-Laurent-des-Arbres, 12 pièces de mobilier, et aux Colombes (Beaucaire), 7 pour la tombe 3 et 26 pour la tombe 5 ; dans les Alpilles, 16 à La Catalane (Les Baux-de-Provence). Le total atteint est souvent équivalent, voire supérieur dans les tombes sans armes. Ainsi, la tombe du mas de Jallon (*cf.* note 10), qui n'avait pas d'épée, possédait cependant un important mobilier (38 pièces), ce qui pourrait permettre d'y voir « la sépulture d'un indigène de haut rang » (Fiches 1989, 222). Dans la nécropole des Marronniers (Beaucaire), la moyenne s'établit entre 10 et 20, avec exceptionnellement un maximum de 42 pour la tombe 19. Dans la région nîmoise, la catégorie la mieux représentée est celle des tombes possédant 5 à 12 pièces de mobilier, le nombre le plus important se situant entre 9 et 12. En général, les ensembles les plus "riches" sont datés des trois derniers quarts du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Py 1990, 778). Les tombes avec moins de 5 pièces de mobilier ou au contraire plus de 22 sont rares. Il semble donc bien, à la lumière de ces exemples, que le nombre de vases ne soit pas un critère de distinction sociale totalement satisfaisant, en particulier pour le II<sup>e</sup> siècle et le début du I<sup>er</sup>.
- 15** Publication en préparation, par J.-P. Pelletier, M. Poguet et Y. Marcadal.
- 16** On peut s'interroger sur les causes d'une telle rareté. Est-elle le reflet d'une société en train de perdre une partie de son caractère guerrier dans une région romanisée plus précocement, soumise à la pénétration des influences romaines dès la fin du II<sup>e</sup> siècle, comme l'idée en a été émise (Arcelin 1980, 100, n. 28)? S'agirait-il alors d'un choix culturel, celui de ne plus déposer des armes dans la tombe, mais aussi des torques, que l'on ne retrouve pratiquement jamais ?
- 17** Anse de cruche de Pietra Neamt (collection Kürtz à Marseille) découverte en surface des labours dans les oliviers s'étendant au pied du Castellans de Mouriers, à 1,5 km au sud de l'oppidum des Caisses (renseignement inédit L. Chabot). Cette trouvaille en un lieu éloigné de ce dernier pourrait indiquer la présence d'une sépulture isolée, mais les prospections de surface menées récemment n'ont pas confirmé cette hypothèse. La photographie de la fig. 14 est le seul document qui nous ait été communiqué à propos de cet objet.

### Références bibliographiques

- Arcelin 1978** : ARCELIN (P.) – Note sur les céramiques à vernis noir tardives en Provence occidentale, *ALang*, 1, 1978, pp. 105-125.
- Arcelin 1979a** : ARCELIN (P.) – La nécropole préromaine de l'Arcoule, commune de Paradou (Bouches-du-Rhône.), *DocAMérid*, 2, 1979, pp. 133-154.
- Arcelin 1979b** : ARCELIN (P.) – *La céramique modelée au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. dans le département des Bouches-du-Rhône. La vaisselle culinaire autochtone de la Conquête à la romanisation (125 av. J.-C. au règne d'Auguste)*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Provence, 1979, 2 vol., 536 p., 127 pl. (dactyl.).
- Arcelin 1980** : ARCELIN (P.) – Nouvelles observations sur la nécropole préromaine de La Catalane aux Baux-de-Provence (B.-du-Rh.), *BECAntiNîmes*, 15, 1980, pp. 91-109.
- Arcelin, Arcelin-Pradelle 1973** : ARCELIN (P.), ARCELIN-PRADELLE (Ch.) – La nécropole protohistorique de la Catalane aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône), *RANarb*, VI, 1973, pp. 91-96.
- Arcelin, Arcelin-Pradelle 1975** : ARCELIN (P.), ARCELIN-PRADELLE (Ch.) – Les sépultures préromaines de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), *RANarb*, VIII, 1975, pp. 67-135.
- Arcelin, Arcelin-Pradelle 1976-1978** : ARCELIN (P.), ARCELIN-PRADELLE (Ch.) – Une nécropole préromaine à Eyguières (B.-du-Rh.), *BECAntiNîmes*, 11-13, 1976-1978, pp. 71-109.
- Arcelin, Chabot 1980** : ARCELIN (P.), CHABOT (L.) – Les céramiques à vernis noir du village préromain de La Cloche, commune des Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) (Fouilles 1967-1979). *MEFRA*, 92, 1, 1980, pp. 109-197.
- Barruol, Sauzade 1969** : BARRUOL (G.), SAUZADE (G.) – Une tombe de guerrier à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard). Contribution à l'étude des sépultures du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. dans la basse vallée du Rhône, *RStLig*, XXXV, 1-3, 1969 (Hommage à F. Benoit, III, 1972), pp. 15-89.
- Bats 1990** : BATS (M.) – Tombes et nécropoles de Narbonnaise aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. : problèmes de datation et de chronologie. In : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) dir. – *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : confrontations chronologiques*. Actes Table Ronde Valbonne (11-13 novembre 1986). Paris, CNRS, 1990, pp. 269-290 (suppl. à la *RANarb*, 21).
- Bémont, Lahanier 1985** : BEMONT (C.), LAHANIER (Chr.) – Lampes tardo-républicaines à Glanum : essai de détermination typologique et physico-chimique, *RANarb*, 18, 1985, pp. 221-261.
- Benoit 1934** : BENOIT (F.) – *Oppida de Provence*, *RA*, IV, 1934, pp. 191-193.
- Benoit 1936** : BENOIT (F.) – Carte (partie occidentale) et texte complet du département des Bouches-du-Rhône (*Forma Orbis Romani*, Carte archéologique de la Gaule romaine, V). Paris, éd. Leroux, 1936, pp. 118-119.
- Benoit 1939** : BENOIT (F.) – s.t., à propos des stèles gravées de Mouriers, *CRAI*, 1939, pp. 621-623.
- Benoit 1948** : BENOIT (F.) – Des chevaux de Mouriers aux chevaux de Roquepertuse. Recherches sur l'art et le symbolisme funéraire de la vallée du Rhône avant la conquête romaine. *Préhistoire*, X, 1948, pp. 137-210.
- Benoit 1969** : BENOIT (F.) – *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône*. Gap, Ophrys, 2<sup>e</sup> éd. 1969 (1955), 71 p. et 64 pl. h.-t. (A. Fac. Lett. Aix-en-Provence, n.s. 9).
- Bessac, Bouloumié 1985** : BESSAC (J.-Cl.), BOULOUMIE (B.) – Les stèles de Glanum et de Saint-Blaise et les sanctuaires préromains du Midi de la Gaule, *RANarb*, XVIII, 1985, pp. 127-187.
- Boube 1991** : BOUBE (C.) : Les cruches. In : FEUGERE (M.), ROLLEY (Cl.) dir. – *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Actes Table Ronde CNRS (Lattes, 26-28 avril 1990), Univ. de Bourgogne, 1991, CRTGR, n° 13, pp. 23-46.
- Brun 1933** : BRUN (P. de) – Le cimetière gallo-grec de Servane près de Mouriers (Bouches-du-Rhône). *Provincia*, 1933, pp. 149-162.
- Chausserie-Laprée 2000** : CHAUSERIE-LAPREE (J.) – Rites et pratiques funéraires dans la Provence préromaine. In : CHAUSERIE-LAPREE (J.) dir. – *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues, Musée Ziem, 2000, pp. 85-91 (cat. expo.).
- Coignard, Marcadal 1998** : COIGNARD (O. et R.), MARCADAL (N. et Y.) – Nouveau regard sur le sanctuaire et les gravures de l'âge du Fer de l'oppidum des Caisses (Mouriers, B.-du-Rh.). In : "Entremont et les Salyens", Dossier des *DocAMérid*, 21, 1998, pp. 67-83.
- Dedet, Michelozzi, Py 1974** : DEDET (B.), MICHELOZZI (A.), PY (M.) – La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard) (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.). *RANarb*, VII, 1974, pp. 59-117.
- Dedet et al. 1978** : DEDET (B.), MICHELOZZI (A.), PY (M.), RAYNAUD (Cl.), TENDILLE (C.) – *Ugernum. Protohistoire de Beaucaire*. Caveirac, ARALO, 1978, 156 p. (cahier 6).
- Dumoulin 1965** : DUMOULIN (A.) – Les puits et fosses de la colline Saint-Jacques, à Cavailon (Vaucluse). *Gallia*, XXIII, 1, 1965, pp. 1-85.

- Espérandieu 1947** : ESPERANDIEU (E.) – *Sanctuaire préromain des Caisses*. Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, 12, 1947, pp. 17-18.
- Ferdière, Villard 1993** : FERDIÈRE (A.), VILLARD (A.) – *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*. Mémoire 2 du Musée d'Argentomagus, Saint-Marcel, 1993, 316 p. (suppl. à la RAC, 7).
- Feugère 1991** : FEUGÈRE (M.) – La Gaule méridionale. In : FEUGÈRE (M.), ROLLEY (Cl.) dir. – *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Actes Table Ronde CNRS (Lattes, 26-28 avril 1990), Univ. de Bourgogne, 1991, CRTGR, n° 13, pp. 163-168.
- Feugère 1993** : FEUGÈRE (M.) – *Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive*. Paris, Errance, 1993, 287 p. (coll. des Hespérides).
- Feugère 1994** : FEUGÈRE (M.) – L'équipement militaire républicain en Gaule. In : VAN DRIEL-MURRAY (C.) dir. – *Military Equipment in context (Proceedings of the ninth international Roman Military Equipment conference, Leyden 1994)*. JRMES 5, 1994, pp. 3-23.
- Feugère, De Marinis 1991** : FEUGÈRE (M.), DE MARINIS (R.) – Les poêlons. In : FEUGÈRE (M.), ROLLEY (Cl.) dir. – *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Actes Table Ronde CNRS (Lattes, 26-28 avril 1990), Univ. de Bourgogne, 1991, CRTGR, n° 13, pp. 97-112.
- Feugère et al. 1995** : FEUGÈRE (M.), GARDEISEN (A.), MANNIEZ (Y.), MONTEIL (M.), VIDAL (L.) – Un espace funéraire du deuxième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. *Gallia*, 52, 1995, pp. 165-204.
- Fiches 1989** : FICHES (J.-L.) – Tombes et monuments lapidaires dans l'espace rural arécomique (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant notre ère). In : *Mélanges P. Lévêque, Anthropologie et société*. Paris, Les Belles Lettres, 1989, pp. 207-235. (Ann. Litt. Univ. Besançon).
- Garmy, Michelozzi, Py 1981** : GARMY (P.), MICHELOZZI (A.), PY (M.) – Une nouvelle sépulture protohistorique à Beaucaire (Gard) : la tombe du mas de Jallon. *RANarb*, 14, 1981, pp. 71-87.
- Genty, Feugère 1995** : GENTY (P.-Y.), FEUGÈRE (M.) – Aramon (Gard). La nécropole du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. *DocAMérid*, 18, 1995, pp. 143-195.
- Hesnard 1990** : HESNARD (A.) – Les amphores. In : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) dir. – *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : confrontations chronologiques*. Actes Table Ronde Valbonne (11-13 novembre 1986), Paris, CNRS, 1990, pp. 47-54.
- Jorda, Provansal, Royet 1990** : JORDA (M.), PROVANSAL (M.), ROYET (R.) – L'histoire "naturelle" d'un site de l'Age du fer sur le piémont méridional des Alpilles. Le domaine de Servanne (Bouches-du-Rhône). *Gallia*, 47, 1990, pp. 57-66.
- Lagrue, Reul 1987** : LAGRUE (J.-Ph.), REUL (N.) – *Rapport de la campagne de prospection et de sondages systématiques sur le domaine de Servanes, juillet-août 1987*. Dir. Ant. Rég. PACA, 1987 (dactyl.).
- Marcadal 1985** : MARCADAL (Y.) – Les Caisses. Mouriès, Bouches-du-Rhône. In : DEDET (B.), PY (M.) dir. – *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac, ARALO, 1985, pp. 104-107 (cahier, 14).
- Marcadal 1992a** : MARCADAL (Y.) – Une salle collective des Caisses de Saint-Jean à Mouriès (B.-du-Rh.). In : "Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale". Dossier des *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 28-30.
- Marcadal 1992b** : MARCADAL (Y.) – Les nouvelles stèles culturelles des Caisses de Saint-Jean à Mouriès (B.-du-Rh.). In : "Espaces et monuments publics de Gaule méridionale". Dossier des *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 174-175.
- Marcadal 1999** : MARCADAL (Y.) – Mouriès. In : GATEAU (F.), GAZENBEEK (M.) dir. – *Les Alpilles et la Montagnette*. Carte archéologique de la Gaule, 1999, 13/2, pp. 210-220.
- Marcadal 2000a** : MARCADAL (Y.) – Habitats de plaine et de hauteur à Mouriès. In : CHAUSSERIE-LAPREE (J.) dir. – *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues, Musée Ziem, 2000, pp. 191-193 (cat. expo.).
- Marcadal 2000b** : MARCADAL (Y.) – Les nécropoles de Mouriès. In : CHAUSSERIE-LAPREE (J.) dir. – *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues, Musée Ziem, 2000, pp. 244-247 (cat. expo.).
- Marcadal 2000c** : MARCADAL (Y.) – Un habitat de plaine du VI<sup>e</sup> s. et de la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. au golf de Servanes (Mouriès, Bouches-du-Rhône). In : LEVEAU (Ph.), SAQUET (J.-P.) dir. – *Milieu et sociétés dans la vallée des Baux*. Etudes présentées au colloque de Mouriès (mai 1996). Paris, CNRS, 2000, pp. 139-156 (suppl. à la *RANarb*, 31).
- Metzler et al.** : METZLER (J.), WARINGO (R.), BIS (R.), METZLER-ZENS (N.) – *Clemency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*. Doss. d'Archéol. du Musée National d'Hist. et d'Art, I, Luxembourg, 182 p., 119 fig.
- Nougé 1988** : NOUGUE (S.) – *Rapport de prospection et de surveillance archéologique dans le cadre de l'aménagement du golf du domaine de Servanes, février-mai 1988*. Dir. Ant. Rég. PACA, 1988 (dactyl.).
- Olivier 2000** : OLIVIER (L.) – Les incinérations de Mouriès au Musée des Antiquités nationales. In : CHAUSSERIE-LAPREE (J.) dir. – *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues, Musée Ziem, 2000, p. 245 (cat. expo.).
- Pavolini 1990** : PAVOLINI (C.) – Les lampes romaines en Gaule aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. In : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) dir. – *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : confrontations chronologiques*. Actes Table Ronde Valbonne (11-13 novembre 1986). Paris, CNRS, 1990, pp. 47-54.
- Py 1981** : PY (M.) – *Recherches sur Nîmes préromaine. Habitats et sépultures*. Paris, CNRS, 1981 (suppl. à *Gallia*, 41).
- Py 1990** : PY (M.) – *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*. Rome, 1990, 2 vol., 957 p. (coll. EFR, 131).
- Py et al. 1993** : PY (M.) dir. – *DICOCER. Dictionnaire des céramiques antiques (VII<sup>e</sup> s. av. n. è.-VII<sup>e</sup> s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes, ARALO, 1993 (Lattara, 6).
- Rochetin 1895** : ROCHETIN (L.) – TERICIAE. Une des stations de la voie aurélienne dans la Haute Provence, *Mém. Acad. Vaucluse*, 14, 1895, pp. 18-34.
- Royet 1988** : ROYET (R.) – *Aménagement du golf de Servanes (Mouriès, Bouches-du-Rhône). Un village de plaine de l'Age du Fer. Rapport sur une fouille de sauvetage urgent, 1er juillet-15 septembre 1988*. Dir. Ant. Rég. PACA, 1988 (dactyl.).
- Royet, Verdin 2000** : ROYET (R.), VERDIN (Fl.) – Servanes à Mouriès ou les faubourgs de l'oppidum des Caisses de Saint-Jean. In : LEVEAU (Ph.), SAQUET (J.-P.) dir. – *Milieu et sociétés dans la vallée des Baux*. Etudes présentées au colloque de Mouriès (mai 1996). *RANarb*, suppl. 31, 2000, pp. 157-180.
- Sintes 1987** : SINTES (Cl.) – La nécropole protohistorique de l'Hôpital Vangogh. *Revue d'Arles*, 1, mai-novembre 1987, pp. 101-104.